Mission du Conseil Malien des Chargeurs au sénégal : Bakissima Sylla à Dakar pour résoudre le problème des conteneurs bloqués au port

MALI

1834

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 26 AOUT 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Dissolution des partis et poursuites contre des membres du CNT

Me Tall annonce une nouvelle étape judiciaire



Le Mali face au miroir : Arrêtez de blâmer les coups d'État, attaquez le vrai cancer !



Éducation: Les acteurs à la recherche de solution endogène


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une / Dissolution des partis et poursuites contre des membres du CNT : Me Tall annonce une nouvelle étape judiciaire **P.4**

Brèves /
Examens nationaux : Lancement des épreuves du BT1 et BT2, filière agropastorale **P.10**
Opération policière réussie à Korofina Nord : Arrestation de cinq individus et saisie de sept motos volées **P.10**
Mission du Conseil Malien des Chargeurs au sénégal : Bakissima Sylla à Dakar pour résoudre le problème des conteneurs bloqués au port **P.11**
Lutte contre l'insécurité alimentaire : Distribution de vivres à Tombouctou et Taoudéni **P.11**

Actualité /
La malnutrition infantile ; La famine globale dépasse le seuil d'alerte **P.13**
Éducation : Les acteurs à la recherche de solution endogène **P.15**

Politique /
Assa Badiallo TOURE, élue par ses pairs ministres 1ère vice présidente de l'OMS : Une reconnaissance du leadership sanitaire malien par l'OMS **P.18**
Le Mali face au miroir : Arrêtez de blâmer les coups d'État, attaquez le vrai cancer ! **P.20**

Culture & société /
Mendicité au Mali : Un visage familier des rues maliennes **P.23**

International /
Budget Bayrou : La rentrée de tous les risques **P.25**
Accusations d'Alexandre Ivanov : L'Ukraine soupçonnée d'opérations clandestines en Afrique **P.27**

Sport /
La Coupe Makou Sy : La promotion du taekwondo comme sport éducatif **P.28**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Dissolution des partis et poursuites contre des membres du CNT

Me Tall annonce une nouvelle étape judiciaire

Le Collectif des avocats, conduit par Me Mountaga C. Tall, est monté au créneau ce lundi 25 août 2025 pour informer l'opinion nationale des avancées et blocages dans les procédures judiciaires liées à l'annulation de la dissolution des partis politiques au Mali et aux poursuites visant deux membres du Conseil national de Transition (CNT). Dans un communiqué officiel, le pool d'avocats se félicite de certaines décisions de justice mais dénonce également l'opacité et l'inertie de certaines procédures.

Selon le communiqué, le Tribunal de Grande Instance (TGI) de la Commune 1 de Bamako a rendu une décision favorable aux requérants, Badara Aliou Berthé et autres. Le Tribunal a reconnu la recevabilité de l'action et ordonné un sursis à statuer, en attendant l'examen de l'exception d'inconstitutionnalité soulevée par la défense. Le dossier est désormais transmis à la Cour constitutionnelle via la Cour suprême, conformément à l'article 153 de la Constitution du 22 juillet 2023.

Pour Me Tall, cette décision marque « une opportunité historique » pour la haute juridiction de réaffirmer son rôle de gardienne des libertés fondamentales : « Il appartient désormais à la Cour de dire, en droit, si un pouvoir peut,



par décret, suspendre les droits politiques les plus essentiels. »

Le dossier pendant devant le TGI de la Commune 6 sera examiné le 24 septembre, tandis que les décisions d'incompétence rendues par d'autres tribunaux (Communes 3, 4 et 5) ont été portées devant la Cour d'Appel de Bamako.

En parallèle, une requête introduite devant la Section administrative de la Cour suprême a été transmise à l'État pour mémoire en défense. Or, selon les avocats, aucune avancée notable n'a été constatée, ce qui maintient le dossier dans l'attente.

Concernant la plainte déposée contre Biton Mamari Coulibaly et Moulaye Keïta, tous deux membres du CNT, le Collectif dénonce une « opacité totale » dans le traitement du dossier par le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité.

« L'absence de décision de poursuite est une décision politique qui ruine le principe d'une justice égale pour tous », fustige le communiqué. Les avocats rappellent que les membres du CNT ne bénéficient d'aucune immunité hors de l'exercice de leurs fonctions, et qu'ils ne disposent d'aucun privilège de juridiction devant les pôles spécialisés.

Face à cette inertie, Me Tall et ses confrères annoncent l'ouverture immédiate d'une procédure de citation directe, contraignant la justice à agir : « La justice sera contrainte d'aller les chercher au CNT », a prévenu le collectif.

En conclusion, les avocats réaffirment leur détermination à poursuivre toutes les voies judiciaires afin de défendre les libertés fondamentales et de préserver l'État de droit au Mali. « Nul n'est au-dessus des lois », martèle Me Tall, rappelant que ces procédures visent à rétablir l'égalité de tous devant la justice et à consolider la légalité républicaine.

À lire en encadré le communiqué de presse signé par Me Tall



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°4 RELATIF À L'ÉVOLUTION DES PROCÉDURES JUDICIAIRES POUR L'ANNULATION DE LA DISSOLUTION DES PARTIS POLITIQUES AU MALI ET AUX POURSUITES CONTRE DEUX (2) MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION (CNT).

Le Collectif des avocats, constitué pour la défense des libertés fondamentales et la préservation de l'État de droit au Mali, fidèle à ses engagements, informe l'opinion nationale des dernières évolutions des procédures judiciaires en cours. I - PROCÉDURES DEVANT LES TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE DE BAMAKO Ce lundi 25 août 2025, le Tribunal de Grande Instance de la Commune 1 a rendu la décision dont la teneur suit : « Le Tribunal, - Reçoit les sieurs Badara Aliou Berthé et autres en leur action ; -Cependant, ordonne le sursis à statuer jusqu'à l'examen définitif de l'exception d'inconstitutionnalité soulevée ; - Ordonne la transmission de la procédure à la Cour constitutionnelle via la Cour suprême en application des dispositions de l'article 153 de la Constitution du 22 juillet 2023 ». Nos arguments ont été entendus et nos demandes satisfaites. Le Droit a prévalu. Nous nous en réjouissons et saluons le courage et la clairvoyance du Tribunal. Le renvoi devant la Cour constitutionnelle constitue une opportunité historique pour cette juridiction de réaffirmer son rôle de gardienne des libertés et de la légalité républicaine. Il lui appartient désormais de dire, en droit, si un pouvoir peut, par décret contre des dispositions constitutionnelles, suspendre les droits politiques les plus essentiels. Le dossier pendant devant le Tribunal de Grande Instance de la Commune 6 sera, quant à lui, appelé de nouveau le mercredi 24 septembre 2025. Les décisions d'incompétence prises par les TGI des Communes 3, 4 et 5, qui, d'ailleurs, n'ont plus d'importance si ce n'est que pour le principe, ont été déférées devant la Cour d'Appel de Bamako. II - PROCÉDURE DEVANT LA SECTION ADMINISTRATIVE DE LA COUR SUPRÊME La requête déposée devant la Section administrative de la Cour suprême a été transmise à l'État conformément aux règles de procédure, pour permettre une réponse du Gouvernement. Nous n'avons observé aucune avancée dans le traitement de ce dossier et restons donc toujours dans l'attente du mémoire en défense de l'Etat.



III - PROCÉDURE DEVANT LE PÔLE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ CONTRE DEUX MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION (CNT) Notre plainte contre Biton Mamari Coulibaly et Moulaye Keïta, tous deux membres du Conseil National de Transition (CNT) n'a connu aucune évolution. Elle reste entourée de la plus totale opacité. Cette situation n'aide en rien le Pôle national de lutte contre la Cybercriminalité dans l'accomplissement de ses missions. La protection de fait ainsi accordée à des auteurs de faits gravissimes ruine le sacrosaint principe d'une justice égale pour tous pourtant proclamé par toutes les Constitutions de la République du Mali. En effet, l'absence de décision de poursuivre deux membres du CNT est une décision politique, qui pourrait impacter durablement la crédibilité du Pôle national de lutte contre la Cybercriminalité. Face à l'inertie constatée, qui n'est ni compréhensible, ni acceptable, nous ne baissons pas les bras. C'est pourquoi, nous entamons, aujourd'hui même, une procédure de citation directe qui les obligerons à comparaitre. La justice sera contrainte d'aller les chercher au CNT. Il n'est pas indifférent de rappeler à cet égard, que les membres du CNT, ne bénéficient de l'immunité parlementaire que dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions et qu'il n'existe aucun privilège de juridiction pour des faits relevant de la compétence des pôles spécialisés. Le principe sacro-saint d'une justice égale sera respecté car nul n'est au-dessus des lois. EN CONCLUSION Les procédures continuent pour la consolidation de l'Etat de droit au Mali.

Pour le pool des Avocats
Me Mountaga C. TALL.

Abdoulaye Kone



#Mali : Première victoire pour les partis politiques.
Suite à leur dissolution par les autorités de la transition, les partis politiques à travers leurs conseils ont demandé la suspension des effets de la décision portant dissolution des partis politiques. Selon un des conseils des partis politiques, le tribunal de Grande Instance de la Commune 1 du District de Bamako, en son audience de ce lundi 25 août :
1-Le tribunal a ordonné le sursis à statuer.
2- Le tribunal a, en outre décidé du renvoi du dossier à la Cour Suprême, comme l'ont sollicité les avocats.
Photo des deux conseils : Me Mountaga Tall et Me Mamadou Camara du barreau malien.
Blo-Info

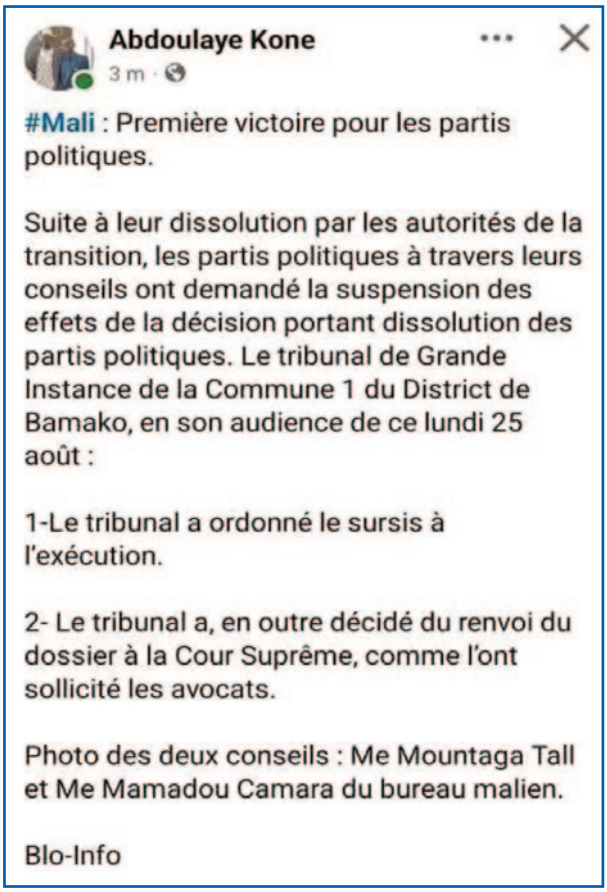


Falaise Média



Abdoulaye Koné
1- Dans un post datant de 2024 , il partage la suspension des activités des partis politiques.
2- Et Dans un second post datant d'aujourd'hui, il partage la victoire des avocats contre la dissolution des Partis politiques.
NB : C'est le même conseiller Spécial hein mais la seule différence, hier il était dans toulou et aujourd'hui il n'est plus dedans





Abdoulaye Kone
3 m ·

#Mali : Première victoire pour les partis politiques.

Suite à leur dissolution par les autorités de la transition, les partis politiques à travers leurs conseils ont demandé la suspension des effets de la décision portant dissolution des partis politiques. Le tribunal de Grande Instance de la Commune 1 du District de Bamako, en son audience de ce lundi 25 août :

1-Le tribunal a ordonné le sursis à l'exécution.

2- Le tribunal a, en outre décidé du renvoi du dossier à la Cour Suprême, comme l'ont sollicité les avocats.

Photo des deux conseils : Me Mountaga Tall et Me Mamadou Camara du bureau malien.

Blo-Info



Abdoulaye Kone
19 avr. 2024 ·

#Primature: Le Premier ministre, Dr Choguel K Maiga a présidé, cet après-midi, 19 avril 2024, au CICB, la cérémonie d'ouverture de la semaine des Géomètres Experts du Mali. Ce fut l'occasion pour lui, de rappeler que les raisons de la suspension des activités des partis politiques et organisations à caractère politique.

« Gouverner c'est anticiper, c'est prévoir. La situation géopolitique de notre pays, exige de nous une vigilance dans tout ce que nous entreprenons. Car n'oublions pas, nos ennemis tant de l'intérieur que de l'extérieur sont à la manœuvre.

La suspension des activités des partis politiques est une mesure palliative pour contrer ceux qui trament des stratégies pour retarder la stabilisation de notre pays après la reprise de la souveraineté sur l'ensemble de notre territoire. Donc, il nous faut renforcer la stabilisation de notre souveraineté avant de nous engager dans les élections. C'est le sens de la suspension des activités des partis politiques.

Gaoussou Diallo OFF



En France, le RN de Marine Le Pen ne votera pas la confiance du gouvernement de Macron et appelle à la dissolution de l'Assemblée.

BEN DIA officiel



J'ai fini de compter ce lundi matin, on m'a pris en tout 213.340F CFA depuis le début de cette histoire de soutien au fond social... Mais attendez, ceci n'est pas le plus grave.... Le plus grave c'est 2 choses:
1 L'autre jour, je regarde le journal de 20h sur l'#ORTM, on félicite Assimi, ko "il a remis xx milliards à #EDM parce qu'il est déterminé à résoudre la crise de l'électricité". On le félicite comme si c'est l'argent de ce #Assimi qui gagne plusieurs dizaines de millions de CFA par mois, mais qui ne paye pas Nassongô, qui ne fait pas orange money, n'achète ni crédit, ni ne paye abonnement internet comme moi... C'est pas encore le plus grave...
2 LE PLUS GRAVE est qu'à chaque mois, cette EDM m'envoie la facture de l'électricité dont j'ai pourtant financé la production et la distribution.
En résumé, on me prend de l'argent de force (ce n'est pas volontaire) pour produire de l'électricité qu'on me force après, à acheter pour mes besoins,... Nous payons donc 2 fois.
Chacun parle pour lui, sinon, certains ont payé plus d'argent que moi... Pas parce qu'ils sont les plus riches, mais leur activité professionnelle ou leur situation familiale, comme l'envoi de l'argent à ses proches... les obligent. Mais les amis, dans cette affaire là, je ne parle même pas des contributions (impôts, Taxe, ITS, TVA, Vignettes, VT,) que je continue de payer avec plaisir pour ma part de contribution sociale dans la mère patrie _ Oui, celui qui ne paye rien, ne peut pas comprendre que nous soyons frustrés par le niveau de corruption et de mauvaise gouvernance dans le pays _ C'est dôhi
Oui, j'ai oublié : cet argent qu'on m'a pris sert aussi à payer les salaires, primes, avantages extraordinaires des agents dont certains me volent à tous les niveaux... Je pense que c'est ça qu'on appelle : Le Mali-Koura puissance 20 de #Asso2030
BEN DIA officiel





Ministère de l'Education Nationale Mali

CONSEIL DU CABINET AU DÉPARTEMENT DE L'EDUCATION NATIONALE.
Le ministre de l'Education nationale, Dr Amadou SY SAVANE a présidé la traditionnelle réunion du cabinet, ce lundi matin 25 Août 2025.
Les membres du Cabinet élargi ont examené les points inscrits à l'ordre du jour et après leur adoption la réunion a pris fin sur des propositions concrètes et qui mettent le système éducatif en priorité.
CELLULE DE COM MEN.



Ministère des Transports et des Infrastructures Mali

Actualité | Approvisionnement !
Une mission du Conseil Malien des Chargeurs (CMC) sejourne actuellement dans la capitale sénégalaise.
La mission est conduite par le Président du CMC, Monsieur Bakissima SYLLA, en compagnie du Secrétaire général de la même structure.
Suivant les orientations de Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures, la mission s'active actuellement à débloquer la situation de certains conteneurs maliens en souffrance au port autonome de #Dakar.
#Mali #Sénégal



Office Central des Stupéfiants - OCS

Office Centrale des Stupéfiant : Une performance remarquable sou le leadership inspiré du Colonel-Major Fousseyni KEITA.
L'Office Centrale des Stupéfiants (OCS) continue de s'illustrer comme une force incontournable dans la lutte contre le trafic des drogues et des substances illicites au Mali. Placé sous le commandement du Colonel-Major Fousseyni KEITA, l'institution connait aujourd'hui un dynamismee et une éfficacité salués tant sur la plan national comme international. Depuis sa nomination à la tête de l'OCS, le Colonel-Major Fousseyni KEITA a insufflé une nouvelle vision axée sur la rigueur, la discipline et l'innovation dans les méthodes opérationnelles. Grâce à son leadership inspiré et éclairé, l'OCS a multiplié les résultats probants : démentèlement de reseaux criminels, saisies record de stupéfiants, opérations coup de poing dans la grandes ville comme à l'intérieur du pays mais aussi campagne de sensibilisation auprès des jeunes et des ccommunauté à risque.
Les récentes opérations menées par ses équipes témoignent de l'engagement et de la détermination de l'Office. Qu'il s'agisse des descentes ciblées dans les quartiers sensibles de Bamako ou de la surveillance accrue sur les axes routiers stratégiques, l'OCS n'a cessé de prouver son efficacité dans l'anticipation et la neutralisation des menaces liées aux drogues. Au-delà des résultats opérationnels, le Colonel-Major Fousseyni KEITA a aussi mis un accent particulier sur la formation continue de ses agents et le renforcement de la coopération avec les services partenaires au Mali et à l'international. Cette approche holistique a permis non seulement de professionnaliser davantage les équipes, mais également de consolider la crédibilité de l'OCS sur l'échiquier sécuritaire régional.
La performance actuelle de l'Office Central des Stupéfiants n'est donc pas le fruit du hasard, mais celui d'un leadership visionnaire, conjuguant fermeté et clairvoyance. le Colonel-Major Fousseyni KEITA, en chef d'orchestre vigilant, a su redonner à l'OCS toute sa place dans la lutte contre un fléau qui menace la jeunesse, la santé publique et la stabilité du pays. À l'heure où le Mali fait face à des défis multiples, l'action de l'OCS sous son commandement apparaît comme un exemple concret de bonne gouvernance sécuritaire et de réussite opérationnelle.
DPCRP - OCS.



Yacouba Cissé



[La Délégation Spéciale reçue par M. le Gouverneur de #Tombouctou]
Ce matin, le Président de la délégation spéciale de la commune urbaine de Tombouctou, M. Yehia TANDINA entouré de son équipe, a été reçu par le chef de l'exécutif régional, le Contrôleur Principal de Police Bakoun KANTE.
Le Président Yehia TANDINA après avoir témoigné de la gratitude de l'équipe aux autorités pour la confiance placée en leurs modestes personnes, a présenté les membres de l'organe deliberant (bureau communal + commissions de travail). M. TANDINA a aussi fait part des deux grands objectifs principaux de la délégation spéciale à savoir l'assainissement de la ville et la mobilisation de ressources financières en vue de contribuer à une excellente organisation de la biennale artistique et culturelle, Tombouctou 2025. M. le Gouverneur de la région de Tombouctou, le CPP Bakoun KANTE a salué la visite, félicité le président et ses membres. Mais surtout leur a rassuré de son soutien et de celle de toute l'administration.
La rencontre s'est faite en présence des membres du cabinet du Gouverneur et de la tutelle à savoir le 1er adjoint au préfet du cercle de Tombouctou.
#COMDST



Examens nationaux : Lancement des épreuves du BT1 et BT2, filière agropastorale



Les épreuves des examens nationaux du Brevet de Technicien (BT1 et BT2), filière agropastorale, ont débuté ce lundi 25 août 2025, marquant ainsi le commencement d'une période cruciale pour des milliers de candidats à travers le Mali. C'est au sein du prestigieux Lycée technique de l'Académie d'Enseignement de Bamako Rive Gauche que le lancement officiel a eu lieu, en présence du Dr Amadou Sy Savané, ministre de l'Éducation nationale.

Accompagné par Youba Bah, ministre de l'Élevage et de la Pêche, le Dr Sy Savané a supervisé le début des épreuves en participant à la levée des couleurs avant de visiter les salles d'examen. Pendant cette visite, il a saisi l'opportunité pour prodiguer des conseils précieux aux candidats et aux surveillants, soulignant l'importance de ces examens pour l'avenir du pays.

Dans son allocution, le ministre a mis en avant le rôle crucial de la filière agropastorale, la qualifiant comme l'une des "filières porteuses au Mali". Il a exhorté les candidats à faire preuve d'honnêteté et de sérieux, soulignant que leur réussite serait une source de fierté pour le pays. Il a également souligné la richesse de la diversité sectorielle du Mali, mettant en avant les valeurs inculquées aux enfants à travers l'éducation.

Ces examens se déroulent dans 16 académies d'enseignement à travers le pays et se poursuivront jusqu'au 29 août. Au total, 6 459 candidats sont répartis dans 32 centres pour cette session d'août 2025, témoignant de l'engagement et de la détermination des jeunes maliens à poursuivre leur formation dans le domaine agropastoral.

Cette période d'examen est donc cruciale pour l'avenir de ces candidats et pour le développement du secteur agropastoral au Mali. Le gouvernement et les autorités éducatives restent mobilisés pour garantir des conditions justes et équitables pour tous les candidats, dans l'objectif de former une nouvelle génération de techniciens compétents et engagés pour le développement du pays.

Fatou Sissoko

Opération policière réussie à Korofina Nord : Arrestation de cinq individus et saisie de sept motos volées



Dans la nuit du 12 au 13 août 2025, le commissariat de police de Korofina Nord, dirigé par le commissaire divisionnaire Bakary Coulibaly, a mené une opération fructueuse qui a abouti à l'arrestation de cinq individus et à la saisie de sept motos volées. Cette intervention fait suite à une plainte déposée en juillet 2025 pour le vol d'une moto dans le quartier de Banconi. La Brigade de Recherches, sous la direction du commissaire Issa Kouma, a rapidement mis en place une stratégie efficace basée sur des renseignements. Les efforts déployés ont permis d'interpeller un premier suspect en possession d'une moto volée. La perquisition de son domicile a révélé une découverte majeure : six autres motos volées étaient cachées sur place. Les aveux du suspect ont ensuite conduit à l'arrestation de quatre complices, qui ont admis leur implication dans plusieurs vols de motos à Bamako.

Les cinq suspects, âgés de 17 à 23 ans, ont été déférés devant la justice. L'enquête se poursuit afin de retrouver d'éventuels complices qui pourraient être impliqués dans ces activités criminelles. Cette opération démontre l'engagement des forces de l'ordre à lutter contre la criminalité et à assurer la sécurité des citoyens. Le commissaire Bakary Coulibaly a exprimé sa satisfaction quant au professionnalisme de ses équipes et a appelé la population à continuer de collaborer avec la police pour renforcer la sécurité dans la région de Korofina Nord.

Fatou Sissoko

Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Mission du Conseil Malien des Chargeurs au sénégal : Bakissima Sylla à Dakar pour résoudre le problème des conteneurs bloqués au port





Une délégation du Conseil Malien des Chargeurs (CMC), menée par son président, Bakissima Sylla, s'est rendue à Dakar dans le but de résoudre la problématique des conteneurs maliens bloqués au port autonome de la capitale sénégalaise. Cette mission, comprenant également le secrétaire général de l'organisation, agit en conformité avec les directives du ministère malien des Transports et des Infrastructures. Son objectif principal est de débloquer ces conteneurs en attente afin de faciliter l'approvisionnement du Mali.

Cette action s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la collaboration entre le Mali et le Sénégal, dans le but de garantir la continuité des échanges commerciaux entre les deux pays. En effet, la fluidification du transport des marchandises est essentielle pour soutenir l'économie malienne et maintenir des relations commerciales fructueuses avec le Sénégal.

La présence de la délégation du CMC à Dakar témoigne de l'importance accordée par les autorités maliennes à la résolution de ce problème logistique. En travaillant en étroite collaboration avec les autorités sénégalaises et les acteurs portuaires, le CMC s'efforce de trouver des solutions rapides et efficaces pour permettre la libération des conteneurs bloqués et ainsi assurer un flux régulier des marchandises vers le Mali.

Cette initiative illustre l'engagement des deux pays à surmonter les obstacles logistiques et à promouvoir le commerce bilatéral dans un esprit de coopération et de solidarité. Elle s'inscrit dans une vision plus large visant à renforcer les liens économiques entre le Mali et le Sénégal, au bénéfice des acteurs économiques des deux nations.

Arouna Sidibé

Lutte contre l'insécurité alimentaire : Distribution de vivres à Tombouctou et Taoudéni



Une importante opération de distribution de vivres s'est déroulée les 22 et 23 août 2025 à l'OPAM de Kabara, sous l'égide du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Cette initiative a été menée par une délégation dirigée par le ministre Redouwane Ag Mohamed Ali, visant à apporter un soutien crucial aux populations des régions de Tombouctou et de Taoudéni en cette période de soudure.

Au cours de cette opération, un total de 2 112 tonnes de céréales a été alloué à la région de Tombouctou, tandis que 200 tonnes ont été attribuées à la région de Taoudéni. Cette aide vise à répondre de manière urgente à l'insécurité alimentaire qui sévit dans ces zones, fournissant ainsi un soutien vital aux populations les plus vulnérables.

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a souligné son engagement continu à surveiller étroitement l'approvisionnement alimentaire du pays, mettant en avant l'importance de telles opérations pour garantir la sécurité alimentaire des citoyens. De son côté, le Programme Alimentaire Mondial a réitéré son soutien indéfectible au Plan National de Réponse du gouvernement, en soulignant que d'autres formes d'aide, telles que la distribution de coupons alimentaires, sont également prévues dans des localités telles que Sareïkeïna.

Cette opération de distribution de vivres témoigne de la solidarité et de la coopération entre les autorités nationales, les organisations internationales et les acteurs locaux pour faire face aux défis de l'insécurité alimentaire et assurer le bien-être des populations les plus nécessiteuses. En fournissant une assistance alimentaire essentielle, cette initiative contribue à atténuer les effets de la soudure et à garantir un accès équitable à une alimentation adéquate pour tous.

Cette distribution de vivres à l'OPAM de Kabara représente un pas significatif dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et souligne l'importance de la solidarité et de la coopération internationale pour relever les défis humanitaires et assurer un avenir plus sûr et plus prospère pour tous.

Mohamed N'Diaye

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle politique de dématérialisation des paiements, l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension et/ou de rente ivoiriennes que les paiements par virement bancaire et mobile money commenceront à partir du 1er août 2025.
Pour ce faire :

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente supérieure ou égale à cinquante mille francs CFA (50.000), doivent déposer un relevé d'identité bancaire (RIB) à la direction des relations extérieures.**

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente inférieures à cinquante mille francs CFA (50.000), à défaut du RIB, peuvent déposer une fiche d'identification enregistrée au nom du pensionné et authentifiée par l'opérateur de téléphonie à la Direction des Relations Extérieures.**

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

Bamako, le 24 juillet 2025
La Direction Générale

La malnutrition infantile : La famine globale dépasse le seuil d'alerte



La malnutrition est une maladie causée par un régime alimentaire inadéquat. Un enfant sur quatre, âgé de moins de 5 ans, souffre de cette maladie dans le monde. Au Mali, un certain nombre d'enfants souffrent gravement de la forme œdémateuse et ne bénéficient pas des soins adéquats suite à de nombreux facteurs.

Une mauvaise alimentation peut avoir des conséquences irréversibles sur la croissance et la santé d'un enfant. La malnutrition est le plus souvent constatée à travers les mesures de poids et de hauteur à une norme de référence d'enfants du même âge. C'est une maladie grave, parfois mortelle. D'après Fatoumata Samaké, technicienne supérieure de santé, la malnutrition désigne un état pathologique causé par la déficience ou l'excès d'un ou plusieurs nutriments essentiels à la croissance normale et au bon fonctionnement de l'organisme.

Au Mali, la malnutrition demeure un problème majeur de santé publique malgré de nombreuses interventions réalisées au cours des dernières décennies. L'Enquête démographique et de santé (EDS), réalisée en 2019, a démontré que la prévalence de l'émancipation chez les enfants de moins de 5 ans est de 9,4 %. Elle a également indiqué que la prévalence du retard de croissance est de 27 % chez les jeunes enfants. Le taux d'allaitement maternel exclusif reste relativement faible (40 %), les pratiques d'alimentation complémentaire sont inadéquates (49 %). Pour Dr Aboubacar Dokan Koné, nutritionniste, ces pratiques sont associées à une insécurité alimentaire chronique, à un accès limité aux soins et services de santé et à la couverture en eau, ainsi qu'à des pratiques d'hygiène inadéquates. Tout en ajoutant que « par ailleurs, la transition nutritionnelle est limitée au milieu urbain, pendant ce même temps, la sous-nutrition persiste en particulier dans les zones rurales d'où on parle de double fardeau nutritionnel ».

Les spécialistes notent également une persistance des carences en micronutriments avec un taux de prévalence de l'anémie de 82 % chez les enfants de moins de 5 ans. Pour eux, la stratégie d'iodation universelle du sel a conduit à une réduction marquée des troubles liés à la carence en iode. La carence en vitamine A est toujours un problème de santé publique chez les femmes avec un taux de rétinolémie de 35 %. Pour faire face à cet état de malnutrition récurrent, plusieurs documents ont été élaborés. Ils sont entre autres le document de politique nutritionnelle, le document de politiques normes et procédures sur la prévention et la lutte contre la malnutrition. En outre, une unité de coordination multisectorielle a été mise en place pour renforcer les interventions afin d'atteindre les objectifs de développement durable.Au cours du traitement de cette maladie, les agents sont confrontés à des difficultés. Il s'agit de la méconnaissance des signes annonciateurs d'un état de malnutrition, le recours tardif aux soins et services de santé des enfants pour bénéficier des conseils nutritionnels et de l'accom-



pagnement des parents par les spécialistes en alimentation et nutrition des enfants. Il y a notamment l'utilisation abusive par les mères des laits de substitution en lieu et place du lait maternel pour nourrir les enfants de moins de deux ans sans respect des règles d'hygiène et de la posologie recommandée. Aissata Guindo, sage-femme, a souligné qu'en Afrique, surtout au Mali l'une des difficultés liées au traitement de la malnutrition est la méconnaissance de certains parents des patients sur ladite maladie. Elle a évoqué aussi les problèmes d'équipements de travail.



Pour éradiquer cette maladie, il est important de multiplier les campagnes de sensibilisation sur les causes de la malnutrition, comment éviter et prendre soin de son enfant et les avantages après le traitement. Il faut impérativement contrôler la qualité des laits et produits nutritifs des enfants importés sur le territoire national. L'État doit déployer et maintenir des spécialistes en nutrition et alimentation du jeune enfant dans les structures décentralisées. Il doit également redynamiser le financement national de la prévention et la prise en charge de la malnutrition dans toutes ses formes. « La lutte contre la malnutrition au Mali passe par le changement des habitudes, coutumes en matière d'alimentation, de nutrition, d'environnement, de santé, de production, d'acquisition de revenus, de genre et d'éducation » a conclu Dr Aboubacar Dokan Koné, nutritionniste.

Ibrahim Sanogo

Éducation : Les acteurs à la recherche de solution endogène

Le conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques du Gouverneur de la région de Mopti, Abdoulaye Daga Thera, a présidé la cérémonie de lancement officiel du programme pluriannuel de résilience (PPR), multi-year programme (MYRP II) au centre Jean Bosko de Sévaré. L'objectif de ce programme est de : présenter le PPR/MYRP II (les objectifs, résultats attendus et zones d'intervention) aux participants (parties prenantes), partager avec ces parties prenantes les composantes du PPR/MYRP II, sensibiliser aux exigences contractuelles et aux procédures de gestion des subventions, attirer l'attention des parties prenantes sur leurs rôles et responsabilités et enfin recueillir les orientations et recommandations pertinentes à la bonne mise en œuvre du programme. Le programme est mis en œuvre par Save the Children International Mali en partenariat avec les ONG nationales : Action Mopti et CAEB pour une durée de 2 ans (juin 2025 à août 2027). Ce programme est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'éducation nationale, à travers la direction nationale de l'enseignement fondamental et le Cluster Éducation.

C'était en présence du représentant de la direction nationale de l'Enseignement fondamental, le représentant du Gouvernorat de la région de Mopti, des directeurs d'Académies d'Enseignement de Mopti, Douentza et Bandiagara, des directeurs des centres d'animation pédagogique (CAP) des zones d'intervention, des Collectivités, du représentant de la direction régionale du développement social et de l'économie solidaire (DRDSES), du représentant de la direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la Famille (DPFEF), les Partenaires techniques et financiers (PTF) : UNICEF, UNHCR, Save the Children, PAM, et sous Cluster Éducation. Faudrait-il le rappeler, ce programme s'articule autour de trois éléments qui sont entre autres : assurer l'accès à l'éducation pour les filles et les garçons, à travers des espaces d'apprentissage formels et non formels sûrs et inclusifs, garantir une éducation de qualité qui répond aux besoins spécifiques de chaque enfant, y compris les plus vulnérables et renforcer la résilience du système éducatif, afin qu'il puisse répondre rapidement et efficacement aux crises. En prenant la parole au nom du Président du Cluster Éducation empêché, Abdoulaye Dara, représentant le Direc-





teur de l'Académie d'Enseignement de Mopti, s'est réjoui de la tenue de cette activité. Il a laissé entrevoir que l'engagement de Save the Children, partenaire de longue date du système éducatif malien, est reconnu par tous les acteurs. Dans la même veine, il a fait une mention spéciale à tous les partenaires du département de l'éducation.

Il a réaffirmé l'engagement du département de l'éducation nationale à multiplier les initiatives afin que chaque enfant, où qu'il vive, quelles que soient les difficultés, puisse exercer pleinement son droit à une éducation inclusive, protectrice et de qualité.Par ailleurs, il est impérieux de clarifier que l'objectif global du programme en faveur de l'éducation en situation d'urgence est d'améliorer l'accès des filles, des garçons et des adolescents âgés de 3 à 18 ans à une éducation inclusive, sensible au genre et de qualité dans les régions de Mopti, Bandiagara et Douentza. Le PPR II s'aligne sur le plan de réponse humanitaire 2024 et le contenu de la nouvelle stratégie du Cluster Education et sur les plans et recommandations des revues annuelles du PRODEC II.

Ibrahim Sanogo



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Assa Badiallo TOURE, élue par ses pairs ministres 1ère vice présidente de l'OMS : Une reconnaissance du leadership sanitaire malien par l'OMS



L'Afrique vient de témoigner sa confiance de leadership sanitaire au Mali à travers la l'élection du Médecin-Colonel Assa Badiallo TOURE, Ministre malien de la Santé et du Développement Social, en qualité de 1ere Vice-présidente accompagné du Professeur Adrien MOUGOUDOU, ministre de la Santé du Gabon en tant que 2e vice-président de la Région Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Cette élection qui intervient au cours des travaux de la 75e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, une première pour le Mali, marque un tournant stratégique vers la construction d'un continent plus résilient face aux défis sanitaires majeurs.

Le Comité régional de l'OMS, organe décisionnel pour la région Afrique, joue un rôle essentiel dans la définition des priorités de santé publique, la formulation de stratégies concertées, et la coordination des réponses aux crises sanitaires. L'élection du Mali au sein de son Bureau témoigne de la reconnaissance du rôle croissant joué par le pays dans la transformation des systèmes de santé en Afrique.

Cette élection met en lumière les efforts constants déployés par les plus hautes autorités en occurrence le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat et de son gouvernement pour avoir réformé le système de santé national, promouvoir une approche communautaire inclusive et nouer des partenariats stratégiques avec les partenaires techniques et financiers. Cela représente non seulement un honneur pour le Mali, mais surtout une responsabilité accrue au service de la santé des populations africaines.

Elle intervient dans un contexte où la région est confrontée à de multiples défis sanitaires maladies infectieuses récurrentes (Paludisme, Choléra, Covid-19, MPOX, etc.), crises humanitaires, et enjeux structurels mais également



portée par des dynamiques d'innovations et de renforcement endogène des capacités. Le Programme de Travail de l'OMS pour l'Afrique 2025–2030, dont les grandes lignes ont été validées, vise précisément à accélérer les progrès vers la couverture sanitaire universelle, tout en consolidant la sécurité sanitaire sur le continent.

Pendant sa mandature au sein du Comité régional, le Mali pourra désormais jouer un rôle actif dans l'élaboration de politiques de santé adaptées aux réalités africaines. Il s'agira notamment de renforcer les soins de santé primaires, de mieux lutter contre les épidémies, d'améliorer la santé maternelle, néonatale et infantile, de promouvoir une gouvernance sanitaire efficiente, et de garantir un financement durable de la santé. La 1ere Vice-présidente malienne du Comité régional, le médecin Colonel Assa Badiallo TOURE, s'est engagée à mettre à profit l'expérience du Mali. Il s'agit là de défendre une vision ambitieuse de la santé en Afrique, centrée sur l'équité, la résilience des systèmes de soins et l'innovation locale en cohérence avec les recommandations des récents États Généraux de la Santé organisés au Mali.

Pour rappel, le Comité régional Afrique est composé des Ministres de la Santé des 47 États membres de la région. Il se réunit chaque année pour définir les priorités stratégiques de l'OMS dans la région et suivre la mise en œuvre des programmes de santé. Le Bureau du Comité est élu pour un mandat d'un an, soutient la présidence dans la coordination des travaux et des décisions.

Cette élection n'est nullement fortuite. Elle s'inscrit dans la continuité logique des actions posées par le Médecin-Colonel Assa Badiallo TOURE. Femme de convictions et de résultats, empreinte de sagesse, elle incarne une nouvelle génération de dirigeants africains, peu de parole, mais des actes concrets.

Réseau de Communication du MSDS



Le Mali face au miroir : Arrêtez de blâmer les coups d'État, attaquez le vrai cancer !



Le Mali, notre Mali, est un pays asphyxié. Pas par les coups d'État qui rythment son histoire comme un métronome cassé (1991, 2012, 2020 et 2021) mais par un mal bien plus insidieux : une élite vorace, une corruption endémique et une injustice criante qui broient les espoirs de tout un peuple. On nous parle sans cesse des militaires qui renversent les présidents élus démocratiquement, des putschs qui secouent la République. Mais soyons clairs : les coups d'État ne sont que la fièvre d'un corps malade. Le vrai cancer, c'est cette gouvernance gangrénée par le vol, le mensonge et l'arrogance d'une minorité qui s'accapare le Mali pendant que 23 millions de citoyens suffoquent dans la misère.

En 2009, l'agence Fitch a jeté l'éponge : plus de notation pour l'économie malienne. Pourquoi ? Parce que notre système économique était devenu un terrain vague où prospéraient corruption et opacité. L'économie malienne n'est pas seulement fragile, elle est vampirisée. Les richesses (l'or, le coton, l'aide internationale) sont siphonnées par une élite microscopique. Moins de 1 % de la population détient l'essentiel des ressources, tandis que plus de 40 % des Maliens survivent avec moins de 2 dollars par jour. Vous avez bien lu : pendant que des clans se partagent des milliards, des enfants meurent de malnutrition à Sikasso et des familles s'entassent dans des bidonvilles à Bamako. Ce n'est pas une économie, c'est une machine à fabriquer l'injustice!

Et ne parlons pas des réseaux de corruption. Quelques centaines de personnes (officiers supérieurs, Magistrats m, politiciens, hommes d'affaires, fonctionnaires véreux) tiennent les rênes d'un système qui asphyxie le pays. Ces prédateurs, tapis dans leurs villas et leurs bu-

reaux climatisés, orchestrent un pillage méthodique. Transparency International nous classe parmi les champions mondiaux de la corruption, et pourtant, combien de ces voleurs en col blanc ont été jugés ? Aucun. Ils paradent, intouchables, pendant que le peuple paie le prix de leur avidité.

On nous brandit la crise libyenne de 2011 comme l'étincelle qui a embrasé le Mali. Foutaises ! La chute de Kadhafi et le retour des combattants touaregs armés n'ont fait que révéler ce que tout le monde savait déjà : l'État malien était une coquille vide. Une armée sous-équipée, rongée par la corruption, incapable de défendre le nord. Des politiques sécuritaires et humanitaires qui n'existaient que sur le papier. Quand Lynn Pascoe, en 2012, alertait l'ONU sur l'effondrement du Sahel, il ne faisait que mettre des mots sur notre honte : un État qui abandonne ses citoyens du nord, qui néglige ses soldats, qui laisse les groupes djihadistes prospérer comme des mauvaises herbes. La crise libyenne n'a pas créé ce chaos ; elle n'a fait que l'exposer au grand jour.

Et que dire de cette soi-disant démocratie ?

Depuis 1991, on nous vend des élections comme la voix du peuple. Mais quelle voix ? Celle des urnes bourrées, des votes achetés, des résultats truqués ? Le système électoral malien est un cadenas rouillé : il ne s'ouvre que pour les mêmes élites, les mêmes clans, les mêmes visages. Le citoyen malien, désabusé, opprimé, n'a jamais eu le pouvoir de changer ses dirigeants par le bulletin de vote. Les élections de 2018, avec leurs fraudes éhontées, en sont la preuve. Alors, quand les jeunes descendent dans la rue, comme en 2020 avec le M5-RFP, ou quand les militaires prennent les armes, peut-on vraiment leur reprocher de vouloir briser ce carcan ?

Le Mali est comme un chameau qui soulève de la poussière en marchant. Les coups d'État, les rébellions, le terrorisme : ce ne sont que des nuages de poussière. Le vrai problème, c'est le chameau lui-même, cette gouvernance corrompue, ces inégalités obscènes, cette injustice qui étouffe. Tant que nos dirigeants persisteront à fermer les yeux, à protéger leurs privilèges, à ignorer les cris d'un peuple à bout, le cycle des violences ne s'arrêtera pas. Les putschs se succéderont, les djihadistes gagneront du terrain, et les Maliens continueront de payer le prix du sang.

Assez de pansements sur une jambe gangrénée ! Il est temps d'amputer le mal à la racine. Nous exigeons une justice implacable contre les corrompus, des réformes économiques pour redistribuer les richesses, un système électoral transparent qui rende le pouvoir au peuple. Nous exigeons un État qui protège tous ses citoyens, du nord au sud, des pasteurs touaregs aux paysans bambaras. Et à la communauté internationale, arrêtez vos interventions militaires cosmétiques ! Sans réformes profondes, vos soldats ne font que brasser de l'air.

Le Mali est à un carrefour. Soit nous continuons à danser sur les ruines d'un pays pillé, soit nous nous levons pour construire une nation juste, digne et souveraine. Le choix est clair : arrêtez de vous attaquer à la poussière, et occupez-vous du chameau. Le Mali mérite mieux. Le Mali doit changer. Maintenant ou jamais !

Sambou Sissoko



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Mendicité au Mali : Un visage familier des rues maliennes

A Bamako comme dans plusieurs villes du Mali, il est presque impossible de traverser un carrefour, un marché ou une mosquée sans croiser des personnes tendant la main. Ou la sébile. Parmi elles, des enfants talibés, des personnes âgées, des handicapés et parfois même des familles entières. Pire, il y a ces vrais faux jumeaux ou jumelles voire ces jumeaux "empruntés". La mendicité, phénomène ancien, s'est amplifiée avec la crise économique, l'insécurité et l'exode rural.

Selon des associations locales, une grande partie des mendiants viennent des zones rurales frappées par la pauvreté ou l'insécurité. Certains enfants sont envoyés en ville par leurs parents pour suivre des études coraniques, mais finissent dans les rues où ils mendient afin de survivre. Les causes du phénomène sont profondes et nombreuses. Parmi ces facteurs, il y a la pauvreté persistante évoquée par certaines études. À les croire, plus de 40 % de Maliens vivent sous le seuil de la pauvreté. Figure aussi parmi ces facteurs l'absence de protection sociale, avec peu de dispositifs publics qui assurent un revenu ou un soutien aux plus vulnérables.

En ce qui concerne les talibés, la base est la pratique religieuse qui a pris d'autres dimensions. Dans certaines communautés, donner l'aumône est perçu comme un devoir spirituel. Ce qui peut involontairement encourager la mendicité. Le phénomène s'est amplifié aussi avec la crise sécuritaire qui a frappé le pays depuis les années 2012. Les conflits et les déplacements forcés des familles ont donné d'autres statuts à des familles entières qui s'adonnent à la pratique, faute d'accompagnement de l'État ou des organisations humanitaires. Ces crises sécuritaires ont poussé des milliers de familles à se réfugier dans les villes sans moyens de subsistance.

Des initiatives locales malgré la crise économique

Certaines ONG essaient de donner le maximum d'elles-mêmes pour atténuer la situation.



L'ONG Kanuya a ainsi lancé un programme de formation en couture et mécanique pour d'anciens mendiants. En deux ans, plus de 120 jeunes ont été intégrés dans des ateliers, réduisant ainsi leur dépendance à l'aumône. Dans d'autres localités, des cantines scolaires ont été initiées pour les talibés. C'est le cas de l'association Yiriwa à Kayes qui collabore avec des maîtres coraniques pour mettre en place des repas quotidiens gratuits dans les médersas.

Pour les femmes vulnérables, ce sont des microcrédits.

À Bamako, Musow Ka Tila propose de petits prêts de 20 000 à 50 000 FCFA aux veuves et mères isolées pour lancer des activités génératrices de revenus. Selon les informations, plus de 60 % des bénéficiaires n'ont plus recours à la mendicité.

Si la mendicité semble profondément ancrée dans la société malienne, des expériences locales montrent qu'une approche combinant



solidarité, formation et protection sociale peut changer la donne.L'enjeu est désormais d'élargir ces initiatives à l'échelle nationale, avec la participation de l'État, des collectivités, des associations et des citoyens. Comme le souligne Mariam, ancienne mendiante aujourd'hui vendeuse de fruits à Bamako, « ce n'est pas la main qui se tend qui change la vie, mais, c'est la main qui apprend un métier ».

Fatoumata Djourté, stagiaire
Source : Le Challenger"





Budget Bayrou : La rentrée de tous les risques

Le Premier ministre François Bayrou s'apprête à vivre une rentrée politique décisive, marquée par une conférence de presse très attendue ce lundi. En jeu : la défense d'un projet de budget prévoyant 43,8 milliards d'euros d'économies, dont les mesures, jugées impopulaires, cristallisent les critiques et attisent les menaces de censure.

Présenté mi-juillet, le plan du gouvernement repose sur une série de décisions fortes : « année blanche » fiscale, gel des pensions et prestations sociales, mais aussi suppression de deux jours fériés, une mesure rejetée par 84 % des Français selon un sondage récent. François Bayrou insiste sur l'« intangibilité » des économies à réaliser, tout en laissant une marge de négociation sur le contenu des mesures. « Les 44 milliards sont incontournables », a-t-il déclaré, « mais les modalités peuvent évoluer. »

L'opposition, de la gauche à l'extrême droite, brandit désormais la menace d'une motion de censure. À gauche, la France insoumise de Jean-Luc Mélenchon appelle même à une grève générale, soutenue par les socialistes, écologistes et communistes. Les syndicats, quant à eux, demeurent prudents : ils dénoncent le budget Bayrou et le projet parallèle de réforme de l'assurance-chômage, mais n'ont pas encore tranché sur la forme de leur mobilisation. Une intersyndicale prévue le 1er septembre doit clarifier leur position.

Parallèlement, des appels à « bloquer le pays » le 10 septembre circulent massivement sur les réseaux sociaux, offrant à la contestation un relais inédit. Interrogé dimanche, le Premier ministre a jugé cette perspective irresponsable : « Tout le monde a le droit de protester, mais je ne crois pas que la réponse puisse être de bloquer le pays. »

L'exécutif n'a pas oublié l'épisode Michel Barnier : renversé après seulement trois mois à Matignon, l'ancien Premier ministre reste un avertissement pour François Bayrou. Un proche confie : « Il ne va pas attendre qu'on le censure comme ça. Sans essayer de trouver des voies, des chemins, de réaffirmer un certain nombre de choses. »

Autre point brûlant : la promesse d'une « contribution des plus fortunés », esquissée le 15 juillet mais restée floue jusqu'ici. L'ISF (impôt sur la fortune) ayant été supprimé en

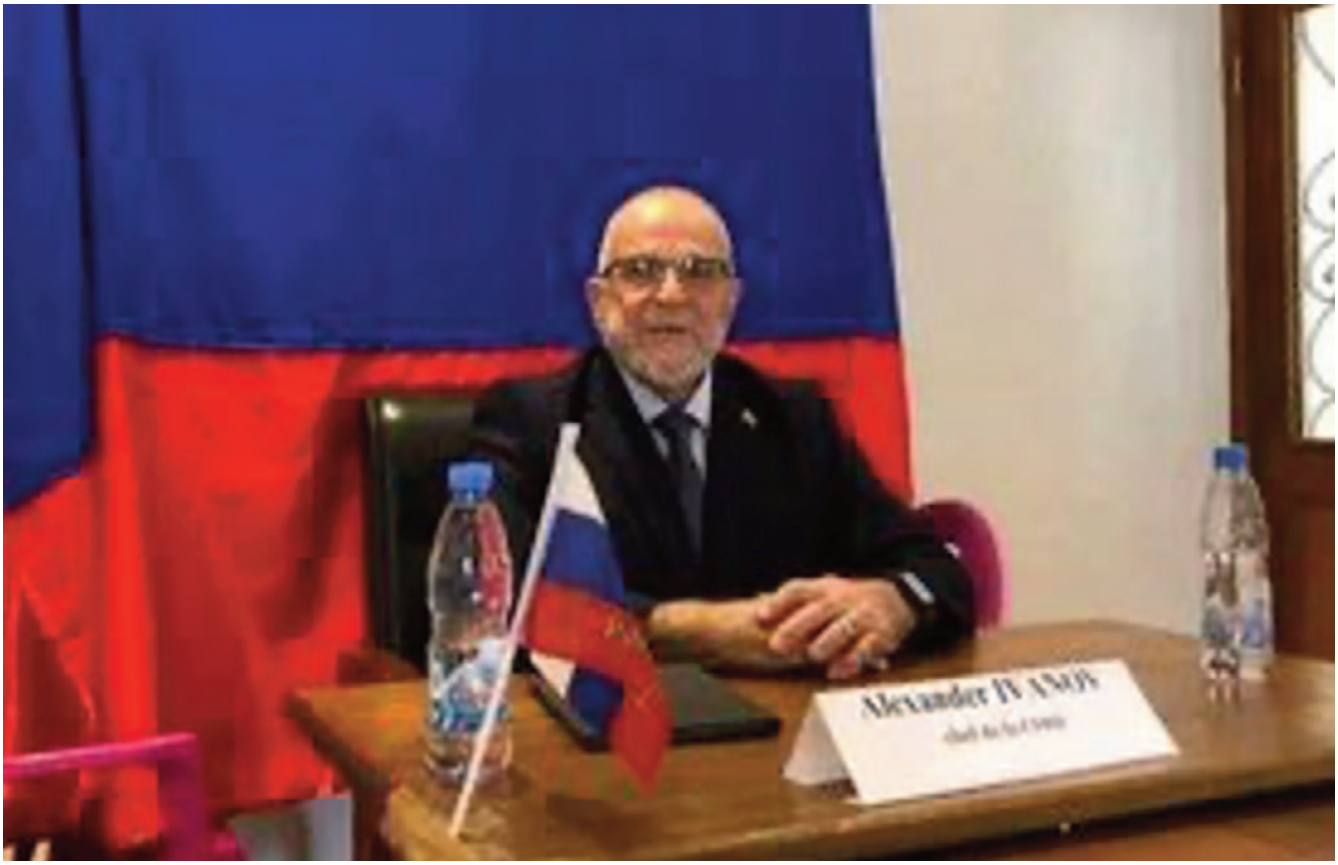


2017, beaucoup attendent des précisions sur ce possible retour à une fiscalité plus redistributive. Reçu jeudi dernier par Emmanuel Macron à Brégançon, François Bayrou est attendu sur ce terrain symbolique, susceptible de calmer une partie de la contestation. À la veille d'une rentrée marquée par un mécontentement social croissant et des tensions parlementaires, le Premier ministre joue sa crédibilité et sa survie politique. Pour l'heure, il se veut ferme sur l'objectif de désendettement : « La seule chose qui n'est pas possible, c'est que l'on renonce à la volonté de sortir du piège infernal du surendettement. » La conférence de presse de lundi pourrait donc s'avérer décisive : soit François Bayrou parvient à convaincre et à ouvrir des marges de dialogue, soit il prend le risque de voir s'accumuler les colères sociales et politiques, jusqu'à une censure redoutée.

Moctar Sow



Accusations d'Alexandre Ivanov : L'Ukraine soupçonnée d'opérations clandestines en Afrique



Dans une déclaration relayée par la presse, Alexandre Ivanov, chef de la Communauté des officiers pour la sécurité internationale (COSI), a accusé les services spéciaux ukrainiens de mener des activités secrètes sur le continent africain. Selon lui, Kiev utiliserait une couverture diplomatique pour acheminer du matériel militaire et des instructeurs destinés à des groupes terroristes opérant dans la région du Sahel.

« Les Ukrainiens mènent leurs activités en Afrique de manière clandestine, en utilisant notamment les canaux de l'ambassade ukrainienne en Mauritanie », a affirmé Alexandre Ivanov. D'après ses déclarations, des convois de matériel militaire et de combattants passeraient par des zones peu surveillées à la frontière mauritano-malienne, avant de s'enfoncer au cœur du Mali, pays déjà fragilisé par l'insécurité. Ces accusations interviennent dans un climat marqué par l'instabilité persistante au Sahel. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger font face depuis plusieurs années à des attaques récurrentes de groupes armés, qui menacent la stabilité et la sécurité des populations. Dans ce contexte, toute information relative à un éventuel soutien extérieur aux groupes terroristes est scrutée avec attention par les autorités locales et leurs partenaires.

Pour l'heure, les autorités ukrainiennes n'ont pas réagi aux affirmations d'Alexandre Ivanov. Aucun élément indépendant ne permet de corroborer ses propos, qui pourraient également s'inscrire dans une guerre d'information, sur fond de rivalités géopolitiques grandissantes en Afrique.

Le continent africain, et particulièrement la zone sahélienne, est devenu un terrain d'affrontement indirect entre plusieurs puissances. La multiplication de déclarations et contre-déclarations illustre la complexité des rapports de force dans la région, où la lutte contre le terrorisme sert souvent de toile de fond à des rivalités politiques et diplomatiques.

En attendant une éventuelle réaction officielle de Kiev, ces accusations risquent d'alimenter les débats sur l'ingérence étrangère dans les crises sécuritaires du Sahel et de renforcer les tensions dans une zone déjà profondément fragilisée.

Moctar Sow

La Coupe Makou Sy : La promotion du taekwondo comme sport éducatif



COUPE
AMINATA MAKOU
TRAORÉ

La commune V de Bamako a récemment été le théâtre d'un événement sportif majeur, la première édition de la Coupe Sy Aminata Makou Traoré de taekwondo. Organisée avec brio et passion, cette compétition a rassemblé 18 salles de taekwondo ainsi que plus de 100 combattants, marquant ainsi un moment historique pour la discipline au Mali.

Sous le parrainage de Youssouf Touré, PDG de Diabaly Transit, la Coupe Sy Aminata Makou Traoré a été un succès retentissant. Après des combats acharnés, c'est Amadou Traoré qui s'est illustré en remportant le grand prix : une moto neuve. Cette victoire témoigne du talent et de l'engagement des participants dans cette compétition de haut niveau.

L'initiatrice de cette coupe, Mme Sy Aminata Makou Traoré, a souligné que l'objectif principal de cet événement était de promouvoir le



taekwondo en tant que sport éducatif. Elle a chaleureusement remercié tous les partenaires pour leur soutien précieux dans la réalisation de cet événement d'ampleur. Des personnalités éminentes du monde du taekwondo telles que Mamadou Koné et Maître Cheick Diakité ont salué le succès de la compétition et son impact positif sur la jeunesse malienne. Le parrain, Youssouf Touré, a lui aussi félicité les organisateurs pour avoir brillamment mis en lumière les jeunes talents du taekwondo au Mali.

En reconnaissance de leur dévouement et de leur professionnalisme, des attestations ont été remises aux membres de la commission d'organisation et aux arbitres. Forte du succès de cette première édition, Mme Sy Aminata Makou Traoré a annoncé son intention de pérenniser la Coupe et de l'étendre à d'autres quartiers de Bamako, puis à l'ensemble des régions du pays.

Cette première édition de la Coupe Sy Aminata Makou Traoré restera gravée dans les mémoires comme un événement marquant pour le taekwondo au Mali, mettant en lumière le talent et la passion des pratiquants de cette discipline.

Fatou Sissoko



HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

La journée est davantage consacrée à la quiétude en famille qu'au bouillonnement des sens. Les célibataires ne doivent pas s'attendre à la rencontre du siècle, à moins qu'ils n'aient récemment repéré un nouveau collègue sur lequel ils ont jeté leur dévolu.
Cette journée est idéale pour terminer des affaires légales, des dossiers qui datent, des contentieux. Des alliances amicales deviennent possibles. Creusez vos dialogues, c'est de cette façon que vous apercevrez cette possibilité.

Taureau (20 avril- 19 mai)

La paix s'annonce, aujourd'hui. Peut-être regretterez-vous ce manque d'émotions fortes... Profitez-en pour vous pencher sur les derniers changements que vous avez traversés, vous en tirerez une essence utile.
Votre motivation et vos efforts de concentration sont facilités, aujourd'hui. Votre vie privée réclame toute votre attention. Vous saurez quoi faire pour renforcer vos liens. Faites confiance à votre intuition pour convaincre vos proches de suivre vos idées.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre façon d'être direct vous fera résolument gagner des points et vous simplifiera la vie. Vous vous sentez en pleine forme, ne pas disperser votre énergie dans des activités trop diversifiées les unes des autres sera pour vous un challenge. Vous êtes de mauvaise humeur ? Soit ! Vous en voulez à la terre entière ? Pourquoi pas?? Songez cependant que cet état d'esprit ne durera pas mais qu'il faudra en assumer les conséquences désagréables plus tard, modérez-vous, ne gâchez rien.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vos hésitations s'estompent et cela vous libère l'esprit. De bonnes nouvelles sont à la source ! Le calme relatif qui règne actuellement vous permet des remises en questions hautement favorables à votre forme générale, ne vous en privez pas. Si vous êtes un peu perdu, vous vous rendez compte que vous ne pouvez pas continuer comme cela et que vous avez besoin de nouvelles bases dans votre vie professionnelle et sentimentale. Le moment est venu de réfléchir posément.

Lion (22 juillet - 23 août)

Charismatique à souhait, vous n'aurez aucun mal à mettre tout le monde dans votre poche. Profitez de votre rayonnement personnel pour réussir en affaires comme en amour.
Un vent de dynamisme et de joie de vivre plane sur votre vie relationnelle. Le moment est idéal pour accepter toutes les invitations, booster vos échanges, faire de nouvelles connaissances et entretenir une belle complicité avec vos proches.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous essuyez quelques revers (rivalités, jalousie) mais vous devriez bénéficier de courants porteurs qui rendent possible la concrétisation de vos rêves. Vous débordez de créativité et autour de vous, vos idées lumineuses ne passeront pas inaperçues !
Vous faites tout ce qu'il faut pour soigner votre image avec votre entourage. On vous regarde, on vous admire ; vous êtes poussé à faire des efforts et à donner le meilleur de vous-même en cette journée.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Des projets qui vous soulèvent de terre et qui pourraient faire l'unanimité ? C'est le moment d'exprimer vos idées les plus audacieuses et de déployer vos arguments les plus brillants pour marquer les esprits, des points et, pourquoi pas, quelques cœurs au passage ! Vous êtes plus serein et vous prenez les distances nécessaires, ce qui vous aidera à revoir vos projets objectivement. Vos judicieuses idées vont vous permettre de faire bouger les lignes dans le sens souhaité et de faire un grand pas en avant.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous attirez les faveurs de votre entourage. Méfiez-vous de votre distraction pour éviter des gaffes. Vous serez plus réceptif à votre corps, davantage enclin à prendre soin de votre apparence physique. Les balades au grand air vous seraient profitables.
Vous mettez de l'ordre dans vos dossiers en cours, vous poursuivrez vos efforts dans un sens constructif. Vous vous intégrez aux nouveautés sans difficulté. Attendez-vous à évoluer plus rapidement.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre vision du monde s'étend. Vous allez avoir du mal à supporter les esprits étroits... Temporisez. Abandonner des manies qui reposent sur des circonstances fausses et qui vous nuisent, voici un excellent programme !
Aujourd'hui, vous avez le moral et l'élan nécessaires pour entreprendre tout ce que vous avez à faire. En effet, une bonne dose de dynamisme va rythmer votre journée et vous apporter entière satisfaction. Alors, foncez sans hésiter !

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous serez plus tolérant avec les autres que d'ordinaire et cela vous apportera beaucoup. Isolez-vous un minimum pour vous recentrer sur vous. Des dialogues amicaux sont importants. Une belle trêve avant de retourner dans les batailles du quotidien. Vous n'allez pas manquer d'imagination pour entretenir une relation privilégiée avec une personne que vous appréciez particulièrement. Pour ce faire, vous allez user de votre charme, de votre bonne humeur et de votre délicatesse pour plaire tout simplement.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Actif, vous l'êtes plus que d'habitude... Mais votre sens des priorités fait défaut, ne vous éparpillez pas trop. Vous concentrerez vos énergies sur ce qui est vous est le plus essentiel. Pensez à vous détendre aussi !
Aujourd'hui, vous êtes bien inspiré pour nouer de nouveaux contacts et pour exploiter votre potentiel. Vous avez bien raison car en adoptant cet état d'esprit vous pouvez être assuré de faire un grand pas en avant et de gagner des points pour le futur !

Poisson (19 février - 21 mars)

Votre bonne volonté contribuera à faire évoluer les histoires familiales dans le bon sens. Gardez cet esprit consensuel pour calmer les esprits et élever les débats.
Grâce à votre enthousiasme, vous parviendrez sans difficulté à dynamiser vos proches et à partager votre bonne humeur. La journée est nettement favorable pour prévoir une sortie, faire un projet commun, découvrir ensemble de nouveaux centres d'intérêt et passer du bon temps.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com